



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | MALHERBOLOGIE

N° 6, 29 novembre 2022

Bilan de l'amarante tuberculée au Québec 2017-2022

L'amarante tuberculée (AT) est une mauvaise herbe très difficile à maîtriser. **En tout temps, la lutte à l'AT devrait être basée sur des méthodes de gestion intégrée** en raison, entre autres, de sa grande capacité à développer de nombreuses résistances aux herbicides et à s'adapter à diverses conditions environnementales.

Au cours de l'été 2022, un total de 33 nouvelles populations d'amarante tuberculée ont été détectées au Québec grâce aux conseillers agricoles, continuellement à l'affût de cette mauvaise herbe. Ces nouvelles populations ont été trouvées dans les régions du Centre-du-Québec, des Laurentides et de la Montérégie. Le tableau 1 présente ces nouvelles populations selon la résistance aux herbicides détectée au Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (LEDP).

Tableau 1 : Distribution des populations d'amarante tuberculée détectées en 2022 selon leur résistance aux herbicides

Région administrative	MRC	Résistance par groupe d'herbicides	Nombre de populations
Centre-du-Québec	Bécancour	2	1
		2 et 9	2
	Drummond	2 et 9	3
	Nicolet-Yamaska	2 et 14	1
Laurentides	Argenteuil	2 et 9	1
	Deux-Montagnes	2	1
		2 et 9	6
	Mirabel	2	8
		2 et 9	1
	Thérèse-De Blainville	2 et 9	1
Montérégie	Le Haut-Richelieu	2 et 9	5
	Les Jardins-de-Napierville	2 et 9	2
	Les Maskoutains	2 et 9	1
Total			33

Seuls les tests moléculaires de détection de la résistance disponibles au LEDP, soit ceux pour les groupes 2, 5, 9 et 14, ont été effectués sur ces populations. Des tests de détection de la résistance par aspersion d'herbicides seront également effectués afin de déterminer si ces populations présentent aussi de la résistance aux herbicides des groupes 5 (pour l'atrazine) et 27, les tests moléculaires n'étant pas disponibles.

Quelques hybrides entre l'amarante tuberculée et l'amarante de Powell ou l'amarante à racine rouge ont aussi été retrouvés parmi les populations des Laurentides. Tous les hybrides retrouvés présentaient de la résistance aux herbicides du groupe 2. Pour plus d'information sur le phénomène d'hybridation entre les amarantes, vous pouvez consulter le bulletin d'information N° 2 : [Hybridation entre l'amarante tuberculée et l'amarante de Powell détectée en Chaudière-Appalaches](#).

Biosécurité

L'amarante tuberculée poursuit sa dispersion au Québec. Souvent, les nouvelles populations dépistées dans une région sont en lien avec un cas d'amarante tuberculée détecté antérieurement dans cette même région. Dans certains autres cas, la source de l'infestation n'est pas clairement établie. Toutefois, toutes ces situations mettent en lumière l'importance de l'implantation de mesures de biosécurité à la ferme afin d'éviter l'arrivée et la dispersion de mauvaises herbes problématiques.

Pour plus d'information

- Grandes cultures, Fiche technique : [Nettoyage rapide d'une moissonneuse-batteuse entre les champs et biosécurité en 3 points](#)
- [La biosécurité dans le secteur des grains - Trousse d'information](#)
- Grandes cultures, Fiche technique : [Amarante tuberculée](#)
- IRIS phytoprotection : [Amarante tuberculée](#)

Bilan 2017-2022

Avec ces nouvelles populations, 76 différentes populations d'amarante tuberculée sont maintenant connues au Québec. Le tableau 2 présente le détail de leur dispersion ainsi que leur résistance aux herbicides.

Tableau 2 : Distribution des populations d'amarante tuberculée de 2017 à 2022
selon leur résistance aux herbicides

Région administrative	MRC	Résistance par groupe d'herbicides	Nombre de populations
Centre-du-Québec	Bécancour	2	1
		2 et 9	2
	Drummond	2 et 9	4
		2, 5 et 14	1
	Nicolet-Yamaska	2 et 14	1
Chaudière-Appalaches	Lotbinière	9 et 14	1
		2, 9 et 14	1
	La Nouvelle-Beauce	2, 9 et 14	1
	Argenteuil	2 et 9	1
Laurentides	Deux-Montagnes	2	2
		2 et 9	11
		2, 5 et 9	1
		2, 5 et 27	1
		2, 5, 9 et 27	1
	Mirabel	2	10
		2 et 9	2
		2 et 14	1
		2, 5 et 9	2
		2, 5 et 27	2
		2, 5, 9 et 27	1
	Thérèse-De Blainville	2 et 9	2
Montérégie	Brome-Missisquoi	2 et 9	1
		2, 9 et 14	1
		2, 5, 9 et 27	1
	Le Haut-Richelieu	2 et 9	11
		2, 5 et 9	1
		2, 9 et 14	1
		2, 5, 9 et 27	1
		9	1
	Les Jardins-de-Napierville	2 et 9	2
		2, 5 et 9	1
		2, 5, 9 et 27	2
	Les Maskoutains	2 et 9	1
		2, 9 et 14	1
		2, 5, 9 et 27	2
Total			76

La figure 1 présente la même information que le tableau 2, mais cette fois sous la forme d'une carte de distribution.

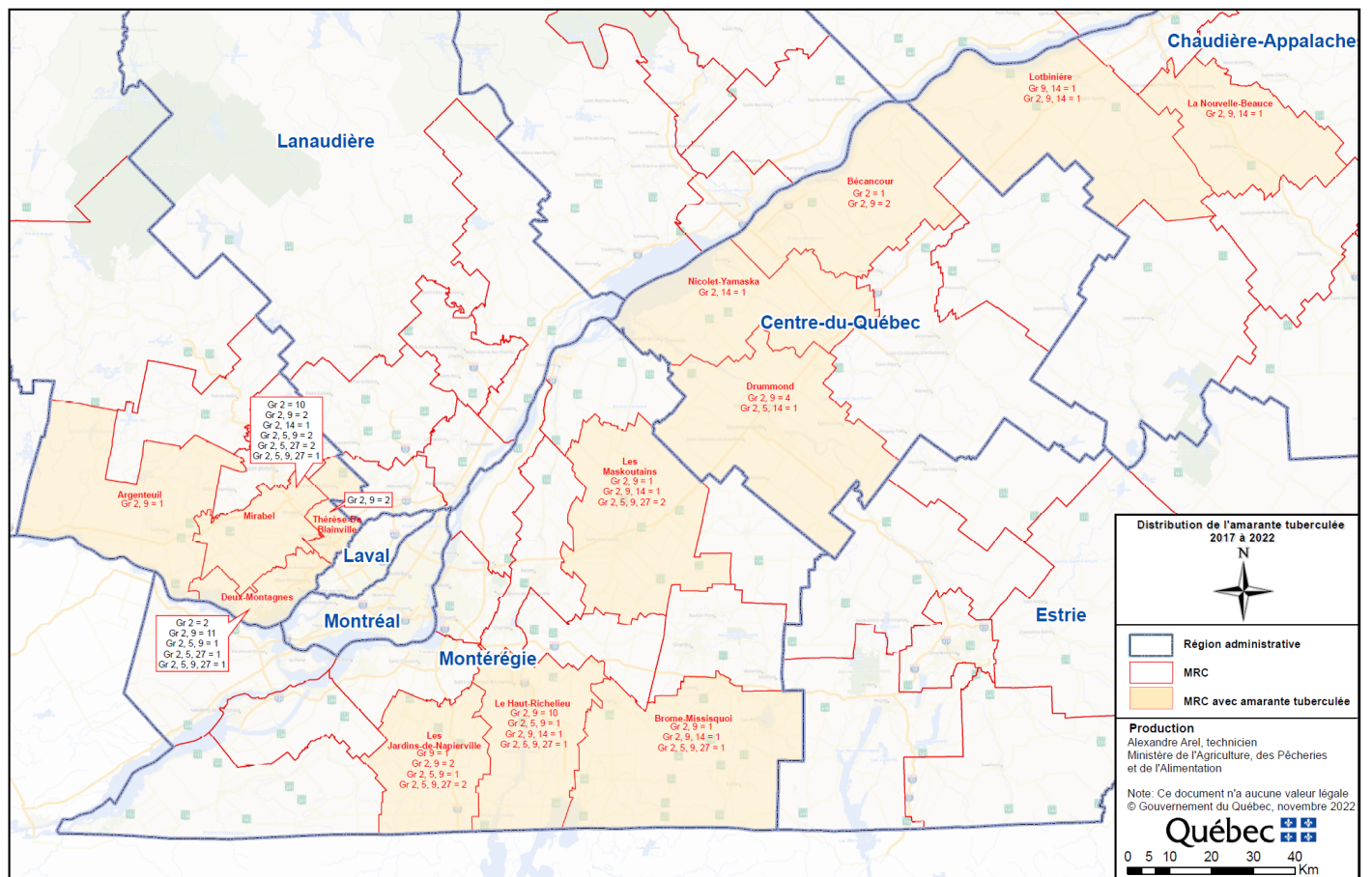


Figure 1 : Carte de la distribution des populations d'amarante tuberculée de 2017 à 2022 en fonction de la résistance aux herbicides présentée par la population
(*Cliquez sur la carte pour l'agrandir*)

Le Plan d'intervention phytosanitaire pour lutter contre l'amarante tuberculée (Le Plan)

Le Plan continue d'aider les producteurs agricoles qui sont aux prises avec l'amarante tuberculée dans leurs champs; quelques modifications ont été apportées à ce plan au début de l'été 2022 :

- l'aide financière disponible qui pouvait atteindre un maximum de 7 000 \$ par entreprise a été doublée et le montant disponible par entreprise agricole totalise maintenant de 15 280 \$;
- l'aide financière est maintenant disponible pour plusieurs années pour une même entreprise agricole et permet ainsi de mettre en place des moyens de lutte contre l'amarante tuberculée qui se déploient sur plusieurs années.

Pour plus de détails et pour vous inscrire, vous pouvez consulter le amarantetuberculee.ca.

Pour le reste du Canada

L'amarante tuberculée fait l'objet de plusieurs suivis partout au Canada, même si elle n'est encore détectée que dans quelques provinces. D'ailleurs, un groupe de travail sur la surveillance de l'amarante tuberculée et des autres amarantes problématiques, appelé la Communauté de pratique de la surveillance phytosanitaire des mauvaises herbes, est présentement à l'œuvre et compte des membres de toutes les provinces du Canada. Ce groupe contribue au partage d'informations sur l'amarante tuberculée en plus d'améliorer la surveillance de cette mauvaise herbe.

Les autres provinces aux prises avec l'amarante tuberculée sont le Manitoba et l'Ontario. L'Ontario effectue la surveillance de l'amarante tuberculée et l'étudie depuis 2014, et le Manitoba depuis 2018. La figure 2 illustre la distribution de toutes les populations connues d'amarante tuberculée au Canada.

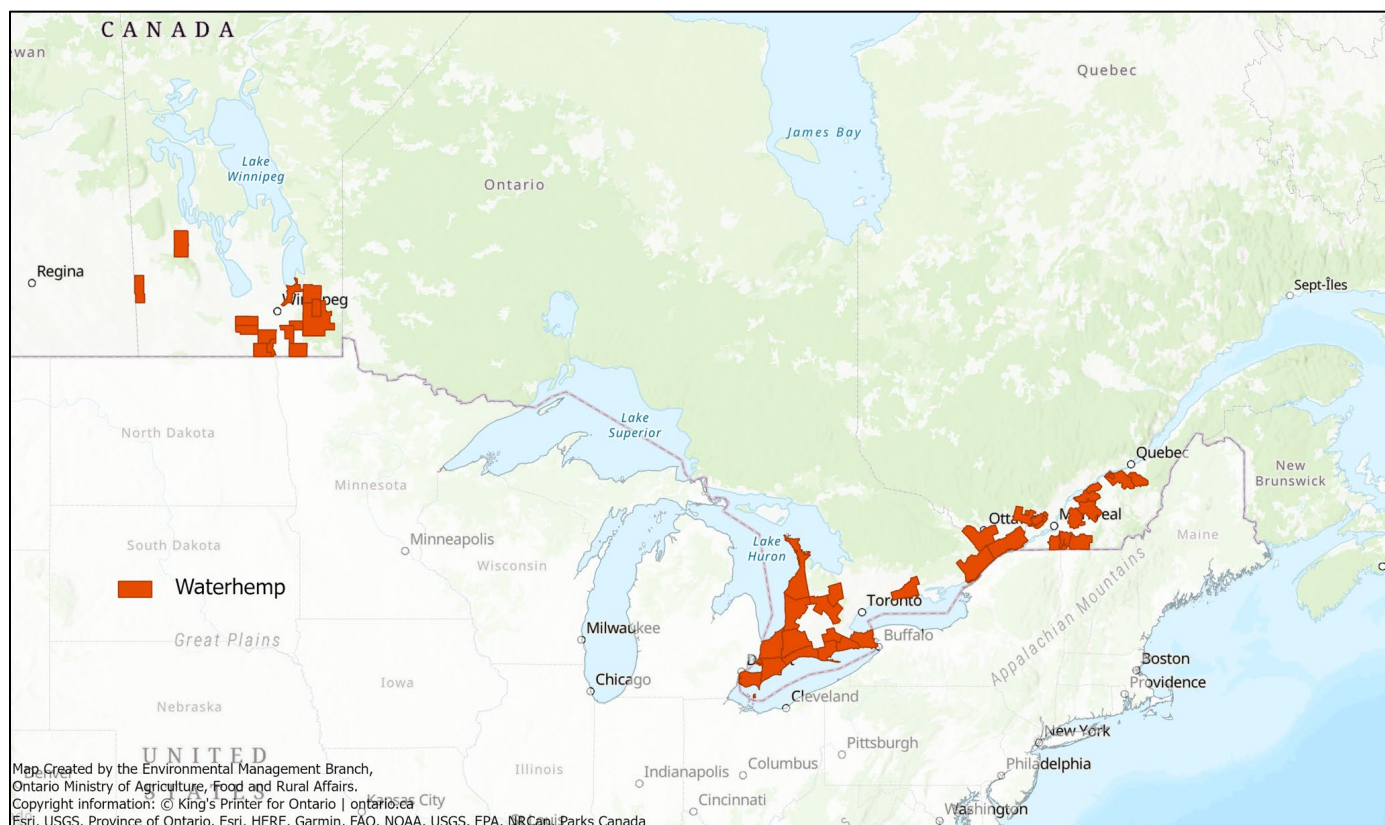


Figure 2 : Présence de l'amarante tuberculée (waterhemp) au Canada
(Cliquez sur la carte pour l'agrandir)

Ce bulletin d'information a été rédigé par l'[Équipe malherbologie du Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection \(MAPAQ\)](#), puis révisé par la [Direction de la phytoprotection \(MAPAQ\)](#). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'équipe malherbologie ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.